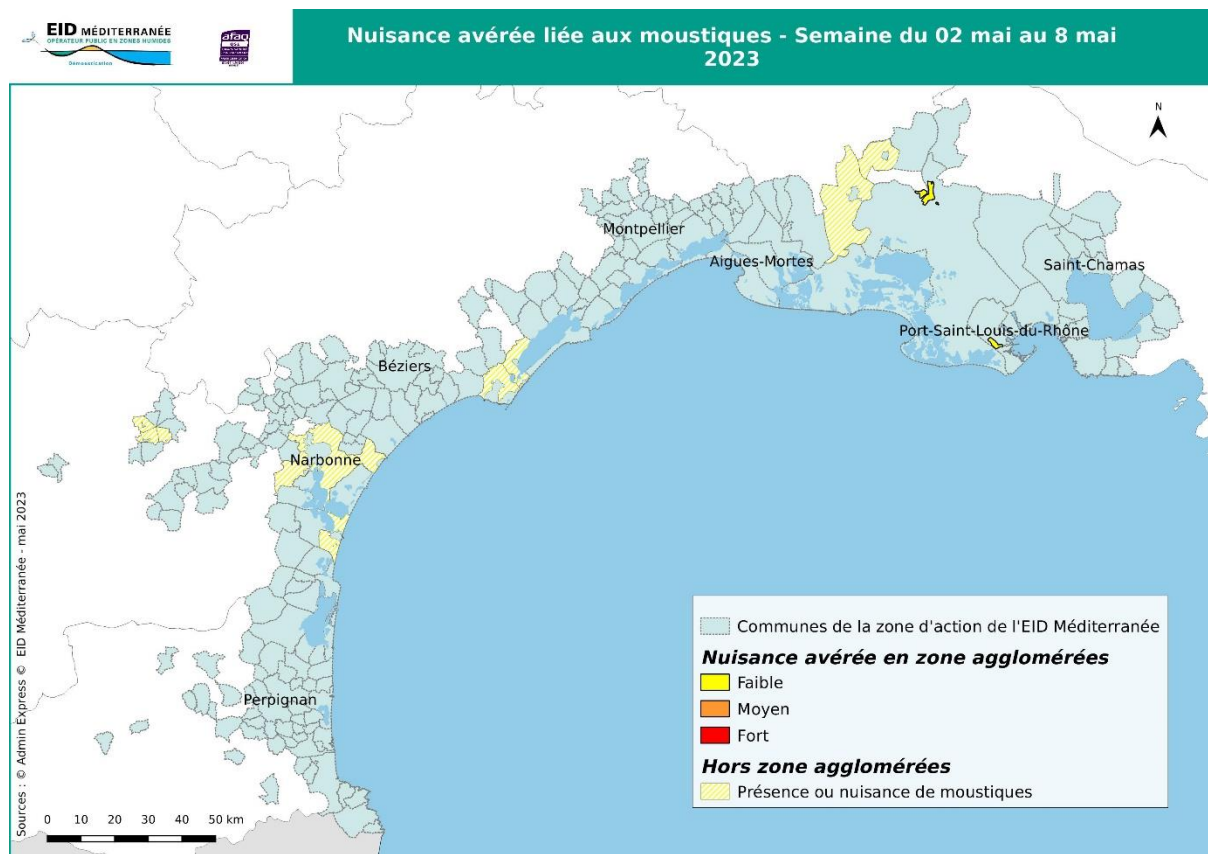


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 1^{er} au 7 mai 2023



Au cours de la semaine du 1^{er} mai 2023 :

Si les mises en eau naturelles restent toujours très faibles en zones humides littorales, on observe des mises en eau artificielles bien plus importantes qu'à l'accoutumée dans certains secteurs littoraux et rétro-littoraux, avec les contraintes d'interventions habituelles. Un cumul de moustiques *Aedes caspius* adultes résiduels s'opère inexorablement et constitue un risque de nuisance, faible en zones urbanisées pour le moment, cantonné dans et autour des zones irriguées.

Près de 80 hectares ont été traités ces derniers jours, uniquement par voie terrestre, à 86 % dans l'Aude, alors qu'habituellement, au cours de cette semaine 18, on dénombre en moyenne plus de 1 800 hectares traités à l'échelle de l'EID-Med. Depuis le 1^{er} janvier, le cumul s'élève à 4 000 hectares traités, pour une moyenne des 5 années précédentes à 10 500 hectares à pareille période.

L'activité liée aux moustiques urbains monte *crescendo* sur le domaine public, en particulier contre le *Culex pipiens*.

À compter du 8 mai 2023 :

Pas de changement notable *a priori* s'agissant des submersions, qui seront essentiellement liées aux mises en eau artificielles.

Et pas de nouveaux risques de nuisance dans les tout prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône et près d'Arles, quelques irrigations sont en cours : d'une part, mise en eau des rizières des domaines de Bois-François, de Paulet et du Mas Cameroun (120 ha environ) et, d'autre part, dans les prairies de Beauchamp, sur une surface de 30 ha. On observe quelques *Aedes caspius* adultes localisés sur le point le plus bas du marais de Beauchamp. À noter une forte nuisance due aux moucheron.

► **Gard** : Les interventions opérationnelle sont liées aux irrigations qui se poursuivent sur le secteur de Saint-Gilles. Les mises en eau artificielles à Bellegarde se sont réduites (période de coupe des foins). Les traitements antilarvaires pourraient être gênés par le vent, qui souffle de façon soutenue. La situation assez calme sur le littoral.

► **Hérault** : Même si par endroits la situation peut rester encore piquante, on constate peu à peu une diminution des populations de moustiques *Aedes detritus* et *Aedes caspius* dans l'ensemble de la zone d'action. Pour les prochains jours, les irrigations proches de l'embouchure de l'Aude vont certainement s'intensifier encore davantage. En milieux urbanisés, les nuisances pouvant être ressenties localement devraient être imputables majoritairement aux moustiques urbains, notamment les moustiques-tigres.

► **Aude** : Suite aux irrigations des terres, en zones humides littorales et en zones cultivées, on observe une présence de moustiques adultes *Aedes caspius*, parfois en densités moyennes sur les gîtes larvaires. Des nuisances ont pu être ressenties ces derniers jours à Narbonne, au niveau de la chaussée de Mandirac, du Labrador, du Grand Castélou et de Tournebelle. Sur l'étang de Marseillette, après un cumul de plus de 300 hectares de zones traitées (soit 2,5 fois plus que la moyenne), on observe également une présence résiduelle d'*Aedes caspius*. Le risque de nuisance, dans les prochains jours, ne devrait pas être très important et se limiter, le cas échéant, hors des zones agglomérées.

► **Pyrénées-Orientales** : Il n'y a pas de nuisances ressenties dues aux *Aedes caspius* dans les communes situées en bordure de zones humides. La forte Tramontane prévue ne va pas modifier la situation assez calme pour le moment. Poursuite du premier traitement des avaloirs d'eaux pluviales à Perpignan et dans les communes environnantes, contre le *Culex pipiens*.



